

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 4 MAI 2017 – DETAIL DU VOTE PAR RESOLUTION
(Article R.225-106-1 du Code de commerce)

	Partie Ordinaire	Partie Extraordinaire
Nombre d'actions composant le capital social	131 133 286	
Nombre d'actions disposant du droit de vote	129 352 427	
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance	11 048	10 999
Nombre de voix détenues par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance	128 883 532	128 870 293
Nombre d'actions détenues par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance	90 252 680	90 245 986
Nombre d'actionnaires présents ou représentés	7 300	7 266
Nombre de voix détenues par les actionnaires présents ou représentés	42 347 680	42 334 157

Rés.	Type	Actions	% du capital	Total voix exprimées	Voix Pour	%	Voix Contre	%	Abstentions	%
1	Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016.	90 252 680	68.83%	128 883 532	128 524 062	99,72%	272 744	0,21%	86 726	0,07%
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016.	90 252 680	68.83%	128 883 532	128 258 173	99,51%	534 688	0,41%	90 671	0,07%
3	Affectation du résultat social ; distribution des dividendes.	90 252 680	68.83%	128 883 532	122 723 269	95,22%	6 072 186	4,71%	88 077	0,07%
4	Émission d'un avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à Monsieur Arnaud Lagardère, Gérant.	90 252 680	68.83%	128 883 532	123 593 547	95,90%	5 147 485	3,99%	142 500	0,11%
5	Émission d'un avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à Messieurs Pierre Leroy et Thierry Funck-Brentano, représentants de la Gérance.	90 252 680	68.83%	128 883 532	97 645 067	75,76%	30 841 957	23,93%	396 508	0,31%
6	Émission d'un avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à Monsieur Dominique D'Hinnin.	90 252 680	68.83%	128 883 532	92 067 104	71,43%	30 853 065	23,94%	5 963 363	4,63%
7	Émission d'un avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à Monsieur Xavier De Sarrau, Président du Conseil de Surveillance.	90 252 680	68.83%	128 883 532	122 890 619	95,35%	5 867 038	4,55%	125 875	0,10%
8	Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Martine Chêne pour une durée de trois ans.	80 019 699	61.02%	108 583 742	102 548 283	94,44%	326 540	0,30%	5 708 919	5,26%
9	Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur François David pour une durée de trois ans.	80 019 699	61.02%	108 583 742	96 987 783	89,32%	11 216 508	10,33%	379 451	0,35%
10	Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Soumia Belaidi Malinbaum pour une durée de quatre ans.	80 019 699	61.02%	108 583 742	103 638 343	95,45%	4 819 317	4,44%	126 082	0,12%
11	Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Javier Monzón pour une durée de trois ans.	80 019 699	61.02%	108 583 742	102 151 078	94,08%	6 039 596	5,56%	393 068	0,36%

12	Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Aline Sylla-Walbaum pour une durée de quatre ans.	80 019 699	61.02%	108 583 742	108 317 465	99,75%	161 876	0,15%	104 401	0,10%
13	Renouvellement du mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de la société Ernst & Young et Autres pour une durée de six exercices.	90 252 680	68.83%	128 883 532	119 312 340	92,57%	9 473 242	7,35%	97 950	0,08%
14	Non renouvellement du mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de la société Auditex.	90 252 680	68.83%	128 883 532	128 637 507	99,81%	110 665	0,09%	135 360	0,11%
15	Autorisation à donner à la Gérance, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet d'opérer sur les actions de la Société.	90 252 680	68.83%	128 883 532	128 625 914	99,80%	161 196	0,13%	96 422	0,07%
16	Délégation de compétence à la Gérance, pour une durée de vingt-six mois, pour décider l'émission de valeurs mobilières représentatives d'un droit de créance donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de filiales de la Société et/ou de toute autre société dans la limite de 1,5 milliard d'euros pour les emprunts en résultant.	90 245 986	68.82%	128 870 293	128 605 191	99,79%	163 747	0,13%	101 355	0,08%
17	Délégation de compétence à la Gérance, pour une durée de vingt-six mois, pour décider l'émission, avec droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société et/ou donnant droit, immédiatement ou à terme, à l'attribution de titres de créance, dans la limite de 265 millions d'euros pour les augmentations de capital et de 1,5 milliard d'euros pour les emprunts en résultant.	90 245 986	68.82%	128 870 293	122 454 705	95,02%	732 702	0,57%	5 682 886	4,41%
18	Délégation de compétence à la Gérance, pour une durée de vingt-six mois, pour décider l'émission, par voie d'offre au public sans droit préférentiel de souscription mais avec un droit de priorité d'une durée minimale de cinq jours de bourse, d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société et/ou donnant droit, immédiatement ou à terme, à l'attribution de titres de créance, dans la limite de 160 millions d'euros pour les augmentations de capital et de 1,5 milliard d'euros pour les emprunts en résultant.	90 245 986	68.82%	128 870 293	113 413 520	88,01%	15 337 536	11,90%	119 237	0,09%
19	Délégation de compétence à la Gérance, pour une durée de vingt-six mois, pour décider l'émission, par voie d'offre au public sans droit préférentiel de souscription et sans droit de priorité, d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société et/ou donnant droit, immédiatement ou à terme, à l'attribution de titres de créance, dans la limite de 80 millions d'euros pour les augmentations de capital et de 1,5 milliard d'euros pour les emprunts en résultant.	90 245 986	68.82%	128 870 293	121 286 802	94,12%	7 464 708	5,79%	118 783	0,09%
20	Délégation de compétence à la Gérance, pour une durée de vingt-six mois, pour décider l'émission, dans le cadre d'une offre visée au II de l'article L 411-2 du Code monétaire et financier sans droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société et/ou donnant droit, immédiatement ou à terme, à l'attribution de titres de créance, dans la limite de 80 millions d'euros pour les augmentations de capital et de 1,5 milliard d'euros pour les emprunts en résultant.	90 245 986	68.82%	128 870 293	120 298 636	93,35%	8 455 621	6,56%	116 036	0,09%
21	Autorisation à donner à la Gérance d'augmenter, dans le cadre des plafonds fixés, le montant des émissions décidées en cas de demande excédentaire.	90 245 986	68.82%	128 870 293	120 439 234	93,46%	8 321 142	6,46%	109 917	0,09%
22	Délégation de compétence à la Gérance, pour une durée de vingt-six mois, pour décider l'émission sans droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société et/ou donnant droit, immédiatement ou à terme, à l'attribution de titres de créance destinées à rémunérer des titres apportés dans le cadre d'offres publiques d'échange ou d'apports en nature, dans la limite de 80 millions d'euros pour les augmentations de capital et de 1,5 milliard d'euros pour les emprunts en	90 245 986	68.82%	128 870 293	121 803 013	94,52%	1 372 691	1,07%	5 694 589	4,42%

	résultant.									
23	Limitations globales à 80 millions d'euros, 300 millions d'euros et 1,5 milliard d'euros pour les augmentations de capital et les emprunts résultant d'émissions décidées en vertu des délégations de compétence objet des résolutions précédentes.	90 245 986	68.82%	128 870 293	121 279 032	94,11%	1 890 701	1,47%	5 700 560	4,42%
24	Délégation de compétence à la Gérance, pour une durée de vingt-six mois, pour décider d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission et émission de titres de capital ou majoration du montant nominal des titres de capital existants, dans la limite de 300 millions d'euros.	90 245 986	68.82%	128 870 293	128 642 620	99,82%	116 949	0,09%	110 724	0,09%
25	Délégation de compétence à la Gérance, pour une durée de vingt-six mois, pour décider l'émission sans droit préférentiel de souscription d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société réservées aux salariés dans le cadre de Plans d'Épargne d'entreprise, dans la limite de 0,5 % du capital actuel par an.	90 245 986	68.82%	128 870 293	128 049 163	99,36%	717 568	0,56%	103 562	0,08%
26	Autorisation à donner à la Gérance, pour une durée de quatre ans, de réduire le capital social par voie d'annulation de tout ou partie des actions de la Société acquises dans le cadre des programmes de rachat d'actions.	90 245 986	68.82%	128 870 293	128 470 167	99,69%	262 219	0,20%	137 907	0,11%
27	Mise en harmonie de l'article 17° des statuts de la Société.	90 245 986	68.82%	128 870 293	128 640 149	99,82%	102 302	0,08%	127 842	0,10%
28	Pouvoirs pour les formalités.	90 245 986	68.82%	128 870 293	128 499 971	99,71%	99 385	0,08%	270 937	0,21%